



Numéro 14
3 juillet 2019



BETTERAVES

Teignes : à surveiller
Noctuelles : dépassement de seuils dans certaines parcelles
Cercosporiose : ne pas confondre avec la bactériose

MAÏS

Pyrales : début de vol, pose des trichogrammes
Pucerons : présence inférieures aux seuils

ENQUETE RECOLTE

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 20 du 2/07/19. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE LA MER
Avec le soutien financier de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France

EVOLUTION D'INFO.PLAINE

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France propose plusieurs offres de conseil à l'ensemble des agriculteurs. L'objectif est de renforcer l'appui individuel des agriculteurs et l'accompagnement des groupes dans un souci de proximité et de qualité.

Vous avez reçu cette proposition d'offre de conseil par courrier mais vous pouvez également la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [accompagnement conseil technique](#).

Vos conseillers et conseillères de secteur sont à votre disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

BETTERAVES

(100 % de couverture)

Teignes

- La présence des chenilles ainsi que leurs dégâts sont signalés mais restent en dessous des seuils.
- Surveiller leur développement.
- Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes touchées par des chenilles.



Dégâts de teignes : feuilles du cœur noircies, présence d'amas noirs dans le bas des pétioles ou collets.
Source ITB

Noctuelles défoliatrices

Forte augmentation du nombre de parcelles avec Noctuelles et dégâts sur feuilles. Des parcelles nécessitent une intervention.

- Seuil indicatif de risque : 50 % des plantes porteuses de chenilles ou avec des traces de morsures.



Dégâts de noctuelles défoliatrices
Source ITB

- Produits possibles sur teignes et

RESERVE AUX ADHERENTS



Conditions d'utilisation des insecticides : une hygrométrie > 70 % et en l'absence de vent. Intervenir uniquement le soir, en dehors de la présence des abeilles, avec des températures < 13° C.

Cercosporiose

Les températures actuelles, la rosée et l'irrigation sont favorables à la cercosporiose. Elle n'est pour l'instant pas observée dans le centre et nord 77. La pression dans le Sud 77 est plus élevée.

Ne pas confondre cercosporiose et bactériose.



Cercosporiose
photo source ITB

Bactériose
(pseudomonas aptata)

➤ Seuils indicatifs de risque :

Sur cercosporiose, le déclenchement du premier traitement se fait dès l'observation des premiers symptômes.

Maladies	T1	T2	T3
Cercosporiose	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	5 %	20 %	25 %
Oïdium	15 %	30 %	30 %
Rouille	15 %	40 %	40 %

➤ Proposition de programmes fongicides :

 **RESERVE AUX ADHERENTS**

En l'absence de symptômes, il est encore trop tôt pour réaliser sur le 1^{er} T1

CUIVRE : à nouveau une dérogation d'utilisation de 120 jours à la spécialité **YUCCA** (oxychlorure de cuivre 357 g/l. Produit autorisé à la dose maximale de 2,8 l/ha par application (soit 1 000 g/ ha de cuivre) et 3 applications annuelles maximum, DAR de 16 jours, ZNT : 5 m



Adopter la tolérance variétale au risque maladie, allonger les rotations.

Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin (avant 9 heures) avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent et des températures pas trop élevées (maximum 15-20° C). Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

MAÏS

(stade 9 à 13 feuilles)

Pyrales

Le nombre de parcelles avec captures a augmenté depuis les 2 dernières semaines. Même si le nombre de papillons piégés reste faible, on peut considérer que le vol a réellement commencé.

Nbre de captures de pyrales	Relevés du 19/06	Relevés du 25/06	Relevés du 1/07
Choisy-en-brie	0	0	2
Crisenoy	3	3	-
La Houssaye-en-Brie	0	0	2
Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux	1	1	2

Source : Réseau Vigicultures Ile-de-France

Le pic de vol n'est pas encore atteint. La lutte chimique doit donc encore attendre ce pic ou la limite de passage du tracteur.

- Les trichogrammes peuvent être posés cette semaine.
- Le pic de vol pourrait avoir lieu d'ici 8-10 jours pour l'intervention chimique.

➤ Seuil indicatif de risque : 10 % de plantes porteuses d'ooplaques (pontes).

➤ Produit possible :

 **RESERVE AUX ADHERENTS**



Méthodes alternatives vis-à-vis des pyrales : utilisation des trichogrammes.

Pucerons

Les populations de pucerons restent sous les seuils d'intervention.

➤ Seuil indicatif de risque :

Metopolophium dirhodum : après 8 feuilles, 100 pucerons/plante

Sitobion avenae : entre 3 et 10 feuilles, 500 pucerons/plante

➤ Toujours pas d'intervention spécifique à prévoir. A surveiller pour les parcelles les moins avancées.



Méthodes alternatives vis-à-vis des pucerons : respecter les auxiliaires.

Les larves de coccinelles, syrphes, chrysopes sont des consommatrices de pucerons. Ces populations peuvent contenir les attaques de pucerons si leur présence est suffisante.

Conditions d'utilisation des insecticides : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées (maximum 15-20° C), absence de vent. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

ENQUETE RECOLTE ESCOURGEON 2019

Nous vous invitons à nous faire un retour de vos résultats récoltes en cliquant sur le lien suivant : [Lien enquête récolte escourgeon 2019](#)

Vos résultats nous serviront à comprendre la campagne et les éventuels incidents de cultures.

Mes Parcelles : Déléguez la saisie de vos enregistrements parcellaires

Nous vous proposons de déléguer la saisie de vos interventions parcellaires. Différentes formules sont proposées :



Notre objectif est de vous accompagner pour répondre aux règles de la conditionnalité des aides PAC.

Enregistrement	Pack SERENITE	Pack TRAÇAPHYTO	Accompagnement à la carte
Assolement			Formule adaptée à votre demande
Registre phytosanitaire			
Plan de fumure prévisionnel			
Cahier d'épandage			
SIE			
Cohérence stocks Semences-engrais-phytos			
Cohérence stocks Semences-phytos			
Cohérence stocks engrais			

Pour toute information :

Laurence GOUSSON - 06 07 66 86 40 - laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Communiquons via la moisson

Le site moissonneuses.fr propose de mettre en relation agriculteurs et agricultrices avec des voisins, riverains... pour leur faire faire un tour de moissonneuse batteuse pendant la récolte. C'est l'occasion de communiquer dans un contexte très favorable et d'expliquer votre métier et vos pratiques. alors inscrivez-vous sur le site : moissonneuse.fr

Le site a pour vocation d'être une passerelle entre un professionnel et un non-agriculteur. Il convient à l'agricultrice ou l'agriculteur de prendre toutes les précautions de sécurité et d'assurance nécessaires pour recevoir un hôte à bord de sa moissonneuse. À bord de l'engin agricole, les places sont limitées au nombre de places assises.



Retrouvez les bulletins info.pl Aine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.